

PROGRAMME A THEME

Vannerie d'osier, Initiation et perfectionnement

- ↳ Présentation des outils et de la matière première,
- ↳ La gestuelle (suivant les aptitudes des stagiaires) :
- ↳ Maîtrise d'une forme dans l'espace,
- ↳ Connaissance des points de travail,
- ↳ Le cycle de la culture de l'osier.

VOUS DECOUVRIREZ

- Un métier d'art, son savoir-faire,
- Une entreprise de vannerie de type coopérative :
 - . Son fonctionnement,
 - . Ses ateliers,
- Un site troglodytique voué à la vannerie depuis 170 ans.

INTERVENANTS

Présentation de l'entreprise coopérative :

- . **M. ETIENNE David**
Président
- . **M. Daniel MARTIN, Directeur**
M.O.F en 1997

Atelier « APPROCHE DE LA VANNERIE »

- . **M. Norbert FAURE, maître d'apprentissage**
M.O.F. en 1994.
- . **M.Christian BOUTREAU, vannier**
M.O.F en 1989.
- . **Mme VEILLAULT Martine, vannière**
- . **Mme DUVEAU Isabelle, vannière**



CALENDRIER DES SESSIONS

2

- du 27 au 29 Mai 2020.....*Vanneries extérieures*
- du 03 au 05 Juin 2020.....*Panier périgourdin ou corbeille périgourdine*
- du 01 au 03 Juillet 2020.....*Vannerie à jour*
- du 26 au 28 Août 2020.....*Vannerie sur arceaux*

LIEU :

STE COOPÉRATIVE AGRICOLE DE VANNERIE

1 rue de la Cheneillère 37190 VILLAINES LES ROCHERS

Horaires : 8H30 -12 H - 13H30 – 18 H

Tél. 02 47 45 43 03 Fax 02 47 45 27 48

E.mail : info@vannerie.com – URL : http//www.vannerie.com

CONDITIONS FINANCIÈRES

Effectif : 5 à 7 stagiaires.

Les frais de stage s'élèvent à **260 euros TTC pour les 3 jours** pour l'année 2020 fourniture d'osier pour le stage comprise.

Les stagiaires finançant eux-mêmes leur formation devront s'acquitter d'une caution d'un montant de **130 euros pour 2020** à l'envoi de l'inscription ; cette somme sera déduite avec le solde du règlement, suite à la participation au stage.

Il est aussi précisé qu'en cas de désistement non justifié et ne pouvant pas faire l'objet d'un remplacement, cette caution ne sera pas reversée.

Le coût de cette formation pourra être imputé par les employeurs sur leur obligation de formation (1.50%)

Ces frais ne comprennent pas le coût de l'hébergement et de la restauration.

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage est prévu pour une période de 3 jours correspondant à une formation de 24 heures pour un effectif minimum de 5 personnes. La progression est déterminée « à la carte » en fonction du niveau des stagiaires.

Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant, le stage pourrait être annulé.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Merci de vous référer à la brochure ci-jointe.

A Villaines-Les-Rochers il existe aussi

Des produits fermiers directs producteurs

Une aire de pique-nique ombragée

Une aire de service camping car – camping

Une supérette (fermée le lundi)

Renseignements complémentaires à la MAIRIE Place de l'Eglise

Tél. 02-47-45-43-08

Fax 02-47-45-48-65

La Coopérative met à disposition pour ses stagiaires une salle de restauration avec four micro-onde et réfrigérateur pour le repas du midi.

La MAIRIE de SACHÉ (5 km de VILLAINES) propose un gîte d'étape de 10 chambres de 4 lits. Contact : 02.47.26.86.65 www.sache.fr

